



Association Nationale des Chasseurs de Grand Gibier

LETTRE D'INFORMATION N° 191

**Membres des bureaux des Associations Départementales
affiliées et Administrateurs Nationaux**

Juillet 2026

Pour tout renseignement complémentaire contacter

Didier Leblanc : 07 78 12 06 71 – Courriel : d.leblanc@ancgg.org

Association reconnue d'utilité publique

Adresse administrative : ANCGG - 2, route des Crêtes - Le Grand Herbage - 61120 CROUTTES

Site internet : www.ancgg.org - Adresse électronique : contact@ancgg.org

SOMMAIRE

■ Vie de l'Association Nationale

- Nouvel organigramme ANCGG 2026 pages 3/4
- Décès de Bruno Keiff page 5
- Interview du président page 5
- Brevet Grand Gibier pages 5/6
- Stage de formation de perfectionnement au tir page 6
- Enquête sur efficacité des munitions page 6
- Enquête représentativité de l'ANCGG au sein des instances cynégétiques page 7
- Guide technique ANCGG sur la recherche des faons de chevreuil page 7
- Journées Nationales 2026 page 7
- Salons et expositions page 7

■ Organisation administrative ANCGG/ADCGG

- Mise à jour des manuels de Gestion adressés récemment pages 8/9/10
- Facturation électronique au 1^{er} septembre 2026 page 10
- Nouvelle organisation boutique ANCGG page 10

■ Vie des Associations Départementales

- Nouvelles responsabilités AD66, AD67, AD88 page 11
- Le mot de Sandrine Masseria page 11
- Diffusion de la lettre d'information de l'ANCGG page 12

**La lettre d'information de l'ANCGG diffusée aux membres de bureau
doit être transmise à tous les membres des conseils d'administration.
Merci de le faire pour l'intérêt de tous**

Vie de l'Association Nationale

■ **Organigramme 2026 ANCGG**

Nous vous rappelons ci-dessous la répartition des différentes responsabilités. A noter que suite au décès de Bruno Keiff, Véronique Tissot a pris la responsabilité de la boutique ANCGG. Véronique est Chargée de mission et présidente de l'ADCGG48.

Relations avec les associations départementales

- Matthieu Cousty, président, m.cousty@ancgg.org, 06 03 72 91 95
- Jacky Martin, vice-président, j.martin@ancgg.org, 06 16 47 02 37
- Didier Leblanc, secrétaire général, d.leblanc@ancgg.org, 07 78 12 06 71

Trésorerie – mail : comptabilite@ancgg.org

- Christian Viktor, trésorier, christian.vikor@orange.fr, 06 88 70 36 42

Secrétariat administratif (adhésions, abonnements, envoi GF - mail : secretariat@ancgg.org

- Alain Hespel, alainhespel@gmail.com, 06 11 43 49 73

Responsable pôle trophées

- Jean-Philippe Chavane, administrateur, jpchavane@aol.com, 06 08 18 10 57

Revue Grande Faune

- Guy Bonnet, administrateur honoraire, elaphus2@orange.fr, 03 44 72 86 80

Brevet Grand Gibier - mail : brevet@ancgg.org

- Fabrice Cathelain, administrateur, fabrice-cathelain@live.fr, 06 24 35 40 43

Equilibre Forêt-Gibier

- Jacky Pallu, jacky.pallu@orange.fr, 06 79 19 44 06

Perfectionnement au tir – mail : tir@ancgg.org

- Philippe Harang, administrateur, philippe.harang@bayer.com, 06 76 96 36 31

Site internet

- Christian Viktor, support@ancgg.org ou christian.vikor@orange.fr, 06 88 70 36 42
- Matthieu Cousty, président, m.cousty@ancgg.org, 06 03 72 91 95

Boutique (commande des adhérents et des associations départementales)

- Véronique Tissot, Présidente ADCGG48, boutique@ancgg.org, 06 98 42 90 86

Journées nationales

- Vincent Lazime, administrateur, vincent.lazime@orange.fr, 06 60 74 87 27

Réunions régionales

- Jacky Martin, vice-président, j.martin@ancgg.org, 06 16 47 02 37

Salons

- Dominique Menjoz, administrateur, dommenjoz@gmail.com, 06 24 97 31 77
- Vincent Lazime, administrateur, vincent.lazime@orange.fr, 06 60 74 87 27

Réservation des expositions

- Didier Leblanc, secrétaire général, d.leblanc@ancgg.org, 07 78 12 06 71

Nous vous rappelons que des adresses mail spécifiques aux dossiers de secrétariat administratif, comptabilité, Brevet Grand Gibier et perfectionnement au tir ont été créées pour faciliter la consolidation des échanges et des données. Merci en conséquence de les utiliser pour Alain Hespel, Christian Vikor, Fabrice Cathelain et Philippe Harang (voir responsabilité ci-dessus)

Pour tout autre sujet non répertorié, merci de vous adresser à Didier Leblanc qui vous orientera vers les bons interlocuteurs.

Trombinoscope 2026



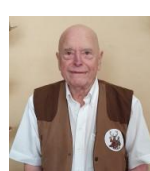
Gérard Bedarida
Président d'Honneur



Jacky Martin
Vice-Président



Matthieu Cousty
Président



Alain François
Président d'Honneur



Guy Bonnet
Rédacteur en chef GF



Fabrice Cathelain
Responsable BGG



Jean-Philippe Chavane
Responsable Pole trophées



Philippe Harang
Responsable Perfectionnement tir



Alain Hespel
Secrétaire administratif



Vincent Lazime
Responsable JN et salons



Didier Leblanc
Secrétaire Général



Manuel Mauguin
Responsable Règlementation



Dominique Menjoz
Responsable Salons



Jacky Pallu
Responsable Equilibre
Forêt-Gibier



Amaury Pithois
Administrateur



Véronique Tissot
Responsable Boutique



Christian Vikor
Trésorier
et support informatique



Vincent Vouzelaud
Réfèrent Armes et
Munitions

■ Décès de notre ami Bruno Keiff :

Suite à un lourd incident cérébral survenu le 7 mars 2026, notre ami Bruno Keiff est décédé le 1^{er} avril dernier à l'âge de 60 ans. Administrateur de l'ANCGG, Président de l'ABRCGG, Administrateur de la FDC 67, Bruno restera pour nous et pour toujours au-delà de l'ami qu'il était un fervent défenseur de la chasse du grand gibier et de la grande vénerie. Que Saint Hubert l'accueille dans sa grande maison !

■ Interview : Matthieu Cousty, président de l'ANCGG

Le 24 juin 2026, Denis Plat de Chroniques cynégétiques a interviewé longuement Matthieu Cousty. Entretien extrêmement riche et intéressant qui démontre que l'ANCGG est toujours très mobilisée sur l'actualité de la chasse du grand gibier en France, et qu'elle continue à être une force de proposition. Dans cet entretien, il revient sur l'histoire de notre association cynégétique spécialisée et sur les grandes réalisations initiées par l'ANCGG dont certaines ont durablement marqué la chasse du grand gibier. Il réagit également sur quelques sujets d'actualité récente.

Voici le lien pour visionner cette vidéo :

<https://www.youtube.com/watch?v=PbJne8mdtZs&t=75s>



■ Brevet Grand Gibier 2026 :

52 Associations Départementales organisent une épreuve en 2026.

La fiche récapitulative des résultats, dorénavant gérée sous forme de fonctions et non plus de macros pour permettre l'ouverture quelque-soit la version du logiciel Excel en sa possession,

génère automatiquement la fiche de reversement et la liste des reçus au brevet. Nous vous rappelons qu'elle est un document essentiel pour un bon suivi statistique du brevet et l'impression des diplômes, mais ne remplace pas les données à rentrer dans le Back-Office. Pour recevoir leur abonnement à Grande Faune, les candidats au BGG doivent y être enregistrés comme « abonné promotionnel » pour que votre AD n'ait pas à reverser 31,50€ à l'ANCGG. Après examen, les nouveaux brevetés doivent y être inscrits en précisant bien l'année d'obtention, l'option et le N° du brevet.

Contact : Fabrice Cathelain (Tél : 06 24 35 40 43) - Mail : brevet@ancgg.org

■ **Stage de formation de perfectionnement au tir :**

L'enquête réalisée par Philippe Harang fin 2025 auprès des AD(s) a démontré que plusieurs axes de développement étaient nécessaires pour pérenniser cette formation dans le temps et y conserver la qualité délivrée.

Les actions suivantes ont été décidées :

- Valider et élargir la liste des stands départementaux et des référents actifs pour un partage auprès des référents départementaux dès que possible.
- Proposer davantage de « formations complètes » et « cibles mobiles » réparties sur l'ensemble du territoire tenant compte des demandes de l'enquête.
- Rédiger un manuel des procédures d'organisation des stages pour uniformisation.
- Prioriser l'accès aux stages à des volontaires s'engageant à être eux-mêmes formateurs départementaux.
- Tenir à jour une liste des personnes formées en AD, style fichier national des brevetés.

Contact : Philippe Harang (Tél : 06 76 96 36 31) – Mail : tir@ancgg.org

■ **Enquête sur efficacité des munitions**

Nous avons noté un retour d'informations important depuis le début de saison cynégétique 2025/26. Il est toutefois toujours nécessaire de le faire pour nous permettre d'exploiter ces données de manière significative. Nous remercions l'ensemble des personnes ayant déjà contribué à cette enquête et vous encourageons à solliciter celles qui ne l'ont pas encore fait. Plus nous aurons de réponses, plus les conclusions seront fiables.

Lien internet pour participer : <https://enquetes.ancgg.org/>

Contact : Vincent Vouzelaud (Tél : 06 11 68 00 57) – Mail : vincent.vouzelaud@vouzelaud.com

■ Enquête sur représentativité de l'ANCGG au sein des instances cynégétiques

L'enquête réalisée par Didier Leblanc fin 2025 auprès des AD(s) a démontré des situations très hétérogènes entre associations départementales. La présence au sein des instances cynégétiques locales dépend pour beaucoup de la relation entretenue avec la Fédération Départementale des Chasseurs qui définit dans de nombreux cas la présence ou non au sein des CDCFS. La qualité du réseau et de la communication des dirigeants auprès des autres instances et associations spécialisées sont des facteurs clés de présence. Une présentation détaillée est prévue aux Réunions Régionales.

■ Guide technique ANCGG sur le sauvetage des faons de chevreuil

Ce guide de 28 pages s'adresse aux télépilotes qui organisent des opérations de sauvetage de faons de chevreuil avec des drones à caméra thermique avant l'arrivée des engins agricoles sur une parcelle de fauche. Il sera également utile à tous les accompagnateurs qui, sans piloter, participent à la préservation des faons de chevreuil. Il a pour objectif de faciliter la mise en place d'une intervention en assistant les opérateurs pour les démarches de préparation et pour les différentes phases de réalisation. Ce guide est le fruit de plusieurs années de test et d'expérimentation qui méritent d'être partagées auprès de tous les acteurs qui souhaitent entreprendre cette démarche.



■ Journées Nationales 2026

Elles se sont déroulées comme prévu du 28 au 30 mai 2026, à VENDES dans le Cantal. Nous y avons retrouvé un grand nombre des participants habituels pour le plaisir de tous et remercions Vincent Lazime pour l'organisation de celles-ci. Un résumé complet sera édité dans Grande Faune de Septembre 2026.

■ Salons

● Mantes la Jolie :

L'ANCGG et l'AFMT étaient présentes du 27 au 29 mars 2026 avec pour thème principal le mouflon.

● Game Fair - La Motte Beuvron

L'ANCGG et l'AMFT étaient présentes du 12 au 14 juin 2026. Fidèle à nos valeurs naturalistes, l'exposition portait sur le chevreuil avec deux très belles collections de Benoît Violier et Jean-Pierre Deleplanque. S'y ajoutait une magnifique exposition de photos signées Géraud Soligny.

Contact : Jean-Philippe Chavane Dalmassy (Tél : 06 08 18 10 57) – Mail : jpchavane@aol.com

■ Expositions

L'exposition photos du Game-Fair signées Gérard Soligny de l'espèce chevreuil est disponible. Elles se rajoute à celles déjà existant qui sont :

- Cerf
- Vieux cerfs
- Têtes bizarres du cerf
- Chevreuil (2)
- Sanglier
- Chamois
- Modes de chasse

Les réservations sont à effectuer auprès de Didier Leblanc, d.leblanc@ancgg.org, 07 78 12 06 71
L'expédition est à la charge de l'association qui envoie l'exposition aux collègues.

Organisation administrative

Nous vous avons adressé 3 manuels définissant les relations entre l'ANCGG et les ADCGG, et un catalogue des formations proposées par l'ANCGG, par voie électronique le 9 juin 2026. Ces manuels qui ont pour objectif de clarifier certaines procédures s'inscrivent dans une démarche de progrès permanente visant à éviter des erreurs qui sont souvent liées à des mises à jour non réalisées sur le Back-Office, ou un manque de relais dans les passations de pouvoir.

Nous vous en rappelons ci-dessous la liste et vous demandons de bien vouloir vous y reporter dès qu'un changement intervient dans votre ADCGG. Ils doivent être distribués à tout nouveau membre de bureau ou nouvel administrateur prenant en charge un dossier en relation avec l'ANCGG.

Manuel des relations entre l'ANCGG et les ADCGG (MRAA)

Il définit et formalise les relations entre l'Association nationale et les Associations départementales des chasseurs de grand gibier. Initialement rédigé par Yves Coquillot sous la présidence d'André-Jacques Hettier de Boislambert, ce document réactualisé porte le travail et l'engagement de nos illustres prédécesseurs ayant façonné ces relations et la chasse d'aujourd'hui. Il rappelle certaines dispositions de la convention d'affiliation qui sont parfois perdues de vue et nécessitent un rappel à caractère historique, philosophique ou technique définissant la position de l'ANCGG sur différents thèmes ou sujets d'actualité.

Il aborde également les droits et les devoirs des associations départementales affiliées. Il constitue donc le recueil nécessaire et permanent pour tout responsable de notre institution tant au niveau national qu'au niveau départemental.

Ce document complète les manuels publiés précédemment : le manuel de gestion associative pour une ADCGG et le manuel des procédures administratives, financières et informatiques des ADCGG. Il a pour objectif de vous aider à communiquer vers l'extérieur. Nous vous recommandons fortement de le remettre en main propre à vos administrateurs lors d'un conseil d'administration pour en rappeler l'essentiel et conforter nos actions communes.

Il sera réactualisé selon l'évolution de la chasse du grand gibier dans notre pays. L'ANCGG continuera de réfléchir à l'avenir de la chasse du grand gibier pour que cette pratique reste responsable, sécuritaire et durable.

Manuel de Gestion Associative (MGA)

L'objectif de ce document est d'aider les membres de bureau des associations départementales à respecter les règles de la gestion associative. Un fonctionnement transparent est primordial pour garantir la solidité d'une association. Cela impose le respect des statuts définis, une organisation minutieuse sur la gestion des membres et la comptabilité, une tenue en bonne et due forme des assemblées générales et des réunions du conseil d'administration, ainsi que le respect de certaines obligations déclaratives.

Cette gestion permet d'affirmer la notoriété de l'association et parfois d'éviter quelques conflits entre membres pouvant remettre en cause le fonctionnement voire la pérennité d'une association.

Manuel des Procédures Administratives (MPA)

L'objectif de ce document est d'aider les membres de bureau des associations départementales dans la gestion courante des tâches administratives, financières et informatiques au sein de leur association. Il précise les différents outils mis en place par l'ANCGG pour contribuer au développement des ADCGG et les différentes procédures de fonctionnement entre les ADCGG et l'ANCGG. Il permet à tout nouveau responsable de prendre connaissance de la majorité des procédures actuellement en place.

Il est très important de tenir à jour le back-office pour garantir notre qualité de service. Tout changement de responsabilités à l'intérieur de votre bureau, d'adresse postale, de mail ou de téléphone d'un adhérent doit être effectué pour permettre de maintenir le contact avec lui. Il est également essentiel de notifier les décès éventuels d'adhérents au chapitre « état civil et profession » pour ne pas effectuer par la suite de démarches mal appropriées auprès des familles en deuil. Merci de votre compréhension.

Catalogue des formations ANCGG (CFA)

Pour garantir la qualité des formations et les compétences de ses formateurs, l'ANCGG organise des formations dédiées. Au travers des démonstrations théoriques et pratiques approfondies, les futurs animateurs peuvent ainsi disposer de toutes les capacités théoriques et pédagogiques pour garantir une bonne formation des adhérents au plus près du terrain.

L'ensemble des activités proposées dans ce catalogue place la connaissance au cœur de la passion pour la chasse du grand gibier.

■ Facturation électronique au 1^{er} septembre 2026

La facturation électronique est une réforme en France qui concernera progressivement les entités assujetties à la TVA. S'agissant des associations, l'obligation et le calendrier varient principalement en fonction de leur assujettissement à la TVA. En tant qu'association à but non lucratif et ne réalisant pas ou très peu d'activités commerciales, les associations départementales des chasseurs de Grand Gibier ne sont pas assujetties à la TVA. **Elles ne sont donc pas concernées par la réforme** : pas d'obligation de recevoir ou transmettre des factures électroniques de données de transaction et de paiement via une plateforme dédiée.

Pour plus de détail, contacter Christian Vikor, comptabilite@ancgg.org, 06 88 70 36 42

■ Nouvelle organisation boutique ANCGG

Suite au décès de Bruno Keiff, Véronique Tissot, Présidente de l'AD48 a accepté d'être chargée de mission pour le compte de l'ANCGG. Elle s'est portée volontaire pour gérer la boutique et en assure ainsi le fonctionnement. Nous profitons de ce transfert de responsabilité effectif depuis début juin pour y apporter trois évolutions.

- Les expéditions des commandes seront réalisées deux fois par semaine au lieu d'une.
- Les livraisons passent en formule shop2shop (envoi d'un relais à un autre) pour éviter les retours en cas d'absence du destinataire.
- Un minimum de 100€ par commande est exigé pour que l'ANCGG puisse prendre les frais de port à sa charge.

Vie des Associations Départementales

Nous vous communiquons ci-dessous les changements de présidence intervenus depuis notre dernière lettre info.

■ Changement de présidence en AD

- **Delphine ORTEGA** (AD66) remplace Philippe DA SILVA - delph66330@gmail.com
- **Loïc BRESTENBACH** (AD67) remplace Bruno Keiff - loic.brestenbach@abrcgg.fr
- **Bernard ESVEQUE** (AD88) remplace Christian FUZELLIER - bernard.evesque@orange.fr

L'ANCGG souhaite une totale réussite à ces nouveaux présidents et remercie les précédents pour leur investissement personnel et collectif au service de nos associations.

■ Le mot de Sandrine MASSIERA

Sandrine MASSIERA, nouvelle présidente de l'AGAGGAM (06) depuis quelque mois.

« C'est une fierté et un moment fort pour moi. La présidence de l'AGAGGAM représente à la fois une reconnaissance de mon engagement et une responsabilité que j'accueille avec humilité et détermination. L'AGAGGAM incarne des valeurs qui me tiennent profondément à cœur : la gestion durable du gibier, la transmission des savoirs, et le respect de la faune et de la nature. J'ai passé mon permis de chasse il y a 16 ans. Dès mes débuts, j'ai choisi de m'investir pleinement dans la vie associative en prenant le secrétariat de l'UDUCR 06 qui est une structure essentielle à mes yeux car elle valorise la recherche au sang, qui est une pratique à la fois technique, éthique et profondément respectueuse de l'animal.

En parallèle, j'ai été membre du bureau d'une société de chasse pendant 8 ans, ce qui m'a permis de comprendre les enjeux concrets de la gestion d'un territoire et de renforcer ma conviction que la chasse doit s'appuyer sur la connaissance, la rigueur, et le dialogue.

Emile Bertrand a marqué l'AGAGGAM par sa vision, son sérieux, et son engagement de longue date. Il a su faire de notre association une structure reconnue. Je suis honorée de lui succéder et je mesure la richesse de l'héritage qu'il nous laisse. Je compte encore beaucoup sur lui pour nous éclairer. Je souhaite continuer à mettre en avant l'importance de la formation, avec notamment le Brevet Grand Gibier, un outil formidable pour élever le niveau de connaissance des chasseurs et promouvoir une chasse responsable.

Cette nomination est pour moi une fierté personnelle et familiale. Mon oncle Jean-Louis Passeron a lui-même été très investi au sein de l'AGAGGAM, notamment comme formateur. Prendre aujourd'hui la présidence de cette même structure, c'est quelque part poursuivre son engagement, marcher dans ses pas et prolonger une histoire familiale et associative. C'est une continuité pleine de sens.

Je souhaite renforcer nos actions de formation, développer les partenariats avec les autres acteurs du monde cynégétique, et attirer de nouveaux membres, notamment les jeunes et les femmes. La chasse a besoin d'être mieux comprise, mieux expliquée. Nous devons aussi renforcer notre rôle dans la gestion des milieux naturels, la cohabitation avec les autres usagers de la nature, et l'amélioration de l'image de la chasse dans la société.

Qu'attendre de plus de la part d'un président ou une présidente d'AD !!! Bravo Sandrine...

■ Diffusion de la lettre d'information de l'ANCGG

RAPPEL : Cette lettre est diffusée par e-mail à tous les membres des bureaux des ADCGG. En cas de changement, merci de bien penser à actualiser les champs « responsabilités » dans les fiches des anciens et des nouveaux membres du bureau sur le back-office.

Nous vous demandons de la transmettre à vos administrateurs en charge de dossiers au sein de vos AD(s) pour qu'ils en aient connaissance et participent activement à notre vie associative.

Bien amicalement, en Saint Hubert.

Didier Leblanc

Secrétaire Général

